

- RESTRICTION à apporter quand il s'agit des privilèges accordés à Marie, I, 304 suiv. ; 327 suiv.
- RÉSURRECTION de Jésus-Christ : le Sauveur apparaît à Marie, I, 322.
- REVANCHE divine (plan de), III, suiv. ; III, 18.
- RÉVÉLATION divine (la) : elle admet un double progrès, l'un objectif, l'autre subjectif, III, 45 suiv.
- RHODES (de) : sur la mesure de la grâce en Marie, I, 390 ; — Sur le texte *Ecce mater tua*, III, 260.
- RICHARD A MEDIA VILLA : sur la maternité de Marie, principe de tous ses privilèges, I, 235.
- RICHARD DE SAINT-LAURENT : sur la cause de l'Incarnation, I, 128, note 1 ; — sur la mort de Marie, II, 327 ; — Marie, notre mère, parce qu'elle nous a donné le Sauveur, III, 103 ; — sur le rôle de Marie dans la dispensation des grâces, III, 376 ; — sur la puissance d'intercession en Marie, III, 493 ; — sur la royauté de miséricorde attribuée à Marie, III, 524 ; — toute grâce nous vient par Marie, III, 576 ; — sur Marie et l'Eucharistie, IV, 50 ; — Marie, mère des anges, IV, 142.
- RICHARD DE SAINT-VICTOR : sur la cause de l'Incarnation, I, 130 ; — sur la beauté de Marie, II, 114, 130 ; — sur la Compassion de Marie, III, 224 note 3 ; — sur la miséricorde de Marie, III, 450 ; — sur la médiation de Marie, III, 542 ; — toute grâce nous vient par Marie, III, 574.
- ROSAIRE (Confrérie du), IV, 122 suiv.
- ROSSI (de) : sur les monuments des catacombes attestant le culte rendu à Marie, IV, 423 note 1, 424 suiv.
- ROYAUTÉ (la) de Jésus-Christ est le prix de son immolation volontaire, III, 297 suiv.
- RUPERT (abbé) : Marie a mérité d'être la Mère du Sauveur, III, 113 ; — sur le texte *Ecce mater tua*, III, 267 ; — sur l'apparition du Sauveur ressuscité à sa Mère, I, 323 ; — sur le rôle de Marie auprès des Apôtres, après l'Ascension, III, 399.

S

- SABBAS (S.) : sur les perfections de Marie, I, 222 ; — sur l'offrande que Marie fit de son fils au Calvaire, III, 206.
- SABELIUS : son hérésie, I, 49.
- SACERDOCE (le) et la maternité divine, I, 252, suiv.
- SACREMENTS (les) et Marie : II, 235 suiv. ; IV, 41 suiv.
- SAINTEté finale de Marie : sa plénitude dépasse toute sainteté en dehors de Dieu et du Christ, II, 249 suiv.
- SAINTE-MARIE-MAJEURE, IV, 465.

- SAINTS (invocation des), III, 423 ; — comment ils nous voient dans la lumière même de Dieu, par l'acte de la vision béatifique, III, 464 suiv.
- SALMERON : sur la règle de *convenance*, à propos des privilèges accordés à Marie, I, 318 ; — pourquoi Marie devait être au Calvaire, III, 195 ; — sur une interprétation de la parole *Ecce filius tuus*, III, 307, note 1.
- SARA, figure de Marie, II, 117.
- SCAPULAIRE du Carmel : promesses attachées, IV, 309, 329 suiv.
- SCIENCE (la) dans Adam, II, 4 suiv. ; — science infuse en Jésus-Christ, II, 36 ; — science acquise, II, 38 ; — science infuse, indépendante du jeu des organes, II, 37 ; — libre des distractions dans son exercice, II, 38 ; — n'apporte aucun obstacle à l'exercice des puissances inférieures, II, 40 ; — science surnaturelle de Marie, II, 3-66 ; — son existence, II, 3-33 ; — son mode, II, 32-43 ; — ses qualités, étendue, croissance, affranchissement de toute erreur et ignorance proprement dite, II, 44-66 ; — sa connaissance des mystères de l'Incarnation, III, 129.
- SCOT : sur l'Immaculée Conception et la règle de *convenance* quand il s'agit des privilèges accordés à Marie, I, 319.
- SEDULIUS : parallèle entre Eve et Marie, III, 21, note ; — entre l'Eglise et Marie, IV, 8.
- SEGERI : sur le texte *Ecce mater tua*, III, 265.
- SELDMAYR : sur le texte *Ecce mater tua*, III, 260 ; — Marie, mère des anges, IV, 140.
- SESSION DU CHRIST à la droite du Père, II, 407 suiv.
- SESSION DE MARIE dans les cieux, II, 401-407.
- SÉVERIEN, évêque des Gabales : parallèle entre Eve et Marie, III, 481.
- SIMÉON (le vieillard) : pourquoi il s'adresse à Marie et non à Joseph, III, 179.
- SINGLIN (de Port-Royal) : sur la sanctification de S. Jean-Baptiste, II, 32 ; — sur le texte *Ecce mater tua*, III, 263.
- SIRICE (le pape) condamne Jovinien niant la virginité de Marie, II, 143.
- SOCINIANISME (le), I, 46.
- SOUFFRANCE (la), III, 191 suiv. ; — Marie nous enfanta dans la douleur, III, 185 suiv. ; — les souffrances de Marie nous font comprendre son amour, III, 194 ; — ses souffrances au Calvaire, où elle offre son Fils, III, 197-212, et où elle souffre avec lui, III, 213-232.
- SPASME de Marie : on ne doit pas l'admettre, III, 200, note 5.
- SPINELLI : sur la mesure de la grâce en Marie, I, 390 ;
- SUAREZ : sur l'étude de la maternité de Marie, Mère de Dieu et

Mère des hommes, I, IX; — sur les mystères et privilèges de Marie, I, XIII; — sur la maternité de Marie, principe de tous ses privilèges, I, 236; — sur l'excellence de la maternité divine, I, 246, note 1; — tous les dons de la grâce conférés à une pure créature, Marie les a possédés, I, 306; — sur la règle de *convenance*, quand il s'agit des privilèges accordés à Marie, I, 318; — sur l'apparition du Sauveur ressuscité à sa Mère, I, 323; — sur la grâce reçue par Marie dans sa Conception immaculée, I, 386 suiv.; — sur la mesure de la science sacrée en Marie, II, 56; — sur l'impeccabilité en Marie, II, 77, suiv.; — sur la beauté de Marie, II, 118; — sur la plénitude de la grâce en Marie, II, 196, 206 suiv.; — sur les sacrements que Marie pouvait recevoir, II, 236, note 2; — sur la sainteté finale en Marie, II, 252; — la prééminence de cette sainteté sur celle des élus pris dans leur ensemble, II, 263; — sur le don des miracles en Marie, II, 292 suiv.; — sur la vision temporaire de Dieu accordée à quelques-uns durant leur vie, II, 303 suiv.; — sur la mort de Marie, II, 326, 329; — la volonté divine et la volonté humaine en Jésus-Christ, III, 150, note 2; — sur le prétendu spasme de Marie, III, 200, note 5; — sur le mode de causalité de Marie dans l'ordre de la grâce, III, 410; — sur la manière dont les saints connaissent nos prières, III, 468, note; — sur la médiation de Marie, III, 540, 595, note 1; — sur le culte dû à Marie, IV, 182 suiv.

SUFFRAGES pour les âmes du purgatoire, IV, 310 suiv.

SUNAMITE (résurrection du fils de la) : image de ce que le Sauveur a fait pour rendre la vie de la grâce à l'humanité, I, 65.

SYMBOLES de notre foi proclamant la virginité de Marie, II, 144.

SYMBOLES de Marie, IV, 403 suiv.

T

TABLE de proposition, figure de Marie, I, 120.

TARSAISE (S) : sur le titre de fille de Dieu donné à Marie, I, 194; — sur le couronnement de Marie, II, 411.

TENTATION (la) : II, 103.

TERTULLIEN : sur la maternité de Marie, I, 6; — son argumentation contre Marcion, I, 40, 57; — sur l'Incarnation, I, 84, 87; — sur la maternité divine de Marie, soutien de notre espérance, I, 92; — sur le texte *Ego hodie genui te*, I, 191; — à propos de l'amour de Marie pour son Fils, I, 283, note 3; — sur la sanctification de S. Jean-Baptiste, II, 14; — sur la part que la femme devait avoir, par Marie, dans l'œuvre de rédemption, III, 11.

THÉODORE D'ANCYRE : sur les convenances de l'Incarnation, I, 75, 85; — sur la maternité divine de Marie, soutien de notre espérance, I, 92; — sur la virginité de Marie, en raison de la maternité divine, II, 154, 156.

THÉODORE DE JÉRUSALEM : sur les privilèges accordés à Marie, à titre de dispositions, I, 262.

THÉODORE STUDITE : sur les figures de Marie, I, 121, note 1; — sur l'Immaculée Conception, I, 361; — sur la virginité de Marie, en raison de la maternité divine, I, 155; — sur l'Assomption de Marie, II, 367; — Marie est la dispensatrice des grâces, III, 384; — sur le culte rendu à la Croix, IV, 193, note 1.

THÉODORET : sur la maternité de Marie, I, 9.

THÉOPHILE RAYNAUD : Marie a reçu tous les dons de la grâce conférés aux autres saints, I, 307; — sur la mesure de la grâce en Marie, I, 390, note 5; — sur les sacrements que Marie pouvait recevoir, II, 236, note 1; — sur le mariage sacré du Christ avec l'Eglise, III, 157, note 2; — sur le texte *Ecce mater tua*, III, 260; — sur une interprétation de la parole *Ecce filius tuus*, III, 307 et 308; — toute grâce nous vient par Marie, III, 581; — sur certaines formules employées dans le culte rendu à Marie, IV, 229 suiv.

THÉRÈSE (Sainte) : sur les extases, II, 42; — sa dévotion à Marie, IV, 118.

THOMAS D'AQUIN (S.) : sur la maternité de Marie, I, 23, 24, note 1; — sur l'appropriation qui est faite au Saint-Esprit de l'Incarnation, I, 34; — sur les convenances de l'Incarnation, I, 62 suiv., 109 suiv.; — sur la maternité divine de Marie, soutien de notre charité, I, 94 suiv.; — sur la cause unique de l'Incarnation, I, 124; — sur la grandeur et la bonté des créatures dans leur rapport avec le bien incréé, I, 168; — sur la grâce du Christ, I, 215, 244, note 2; — sur la raison des privilèges accordés à Marie à titre de *dispositions*, I, 256, 264; — sur les privilèges accordés à Marie à titre d'*union* avec le principe de la grâce, I, 267; — Marie a dû, plus que tous les autres, recevoir les privilèges de grâce, I, 307; — sur l'acte de désobéissance d'Adam, I, 342 suiv.; — sur la science dans Adam, II, 4; — sur la grâce du Christ, II, 18; — sur le parfait usage que Marie a eu de sa raison dès le premier instant, II, 23; — sur le mystère de l'Annonciation, II, 52, note 2; — sur le progrès de la sagesse en Jésus-Christ, II, 55; — sur l'exemption de tout péché en Marie, II, 69; — sur l'impeccabilité en Marie, II, 73; — sur le trouble de Marie au message de l'ange, II, 107, note 2; — sur la première sanctification de

- Marie, II, 130 ; — sur la plénitude de la grâce en Marie, II, 197, 73 ; — sur les charismes de la parole de sagesse et la science chez les femmes, II, 289 ; — il rapporte au don de prophétie le privilège de jouir temporairement de la vue de Dieu, dans l'état de la voie, II, 301 ; — sur la manière dont Marie a mérité d'être la Mère du Sauveur, III, 119 suiv. ; — sur le consentement donné par Marie à l'union du Verbe avec la nature humaine, III, 158 ; — sur les peines intérieures du Sauveur, III, 218 ; — sur l'invocation et l'intercession des saints, III, 423 suiv. ; — sur la connaissance que les saints ont de nos prières, III, 467, note ; — sur Esther, figure de Marie, III, 514, note 2 ; — sur la médiation de Marie, III, 541 ; — Jésus-Christ est-il le Chef des anges ? IV, 137 ; — sur l'honneur (culte) rendu par l'ange à Marie, IV, 174, note ; — sur le culte dû à Marie, IV, 209 ; — sur la mesure de la charité, IV, 219 ; — sur la prière, IV, 239, suiv. ; — sur les suffrages pour les âmes du purgatoire, IV, 310 suiv. et 316, note 1.
- THOMAS DE VILLENEUVE (S.) : sur la cause de l'Incarnation, I, 130 ; — sur l'excellence de Marie, I, 170, note 3 ; — sur la maternité divine, principe des perfections de Marie, I, 228 suiv. ; — sur l'amour de Marie pour son Fils, I, 281 ; — Marie a reçu tous les dons de la grâce conférés aux autres Saints, I, 313 ; — sur la virginité de Marie, II, 180 ; — sur la vision intuitive accordée passagèrement à Marie, II, 304 ; — comment, dans le mystère de la Purification, Marie offrit son Fils à Dieu pour notre salut, III, 177 note 3 ; — sur le texte *Ecce mater tua*, III, 254, 310.
- TISCHENDORF : sur la *Dormition de Marie*, II, 355.
- TOISON DE GÉDÉON : figure de Marie, I, 121.
- TOLET : sur Luc (I, 42), I, 216 note 1 ; — sur l'apparition du Sauveur ressuscité à sa Mère, I, 323 ; — sur la préparation que Marie devait apporter au mystère de l'Incarnation, III, 161 ; — sur la sanctification de S. Jean-Baptiste, II, 31.
- TOUTE-PUISSANCE suppliante de Marie, III, 487-516.
- TRIOMPHE du culte de Marie, IV, 474-501.
- TROUBLE de Jésus devant le sépulcre de Lazare, aux approches de sa Passion, II, 107 ; — trouble de Marie au message de l'ange, II, 106 suiv. ; 223 — trouble de S. Joseph, II, 146 suiv., 229.
- TYPIQUE (sens) des Écritures : III, 280.

U

- UNIVERSALITÉ du culte rendu à Marie : monuments et manifestations, IV, 375-390 ; — grandeur et multiplicité des louanges, IV, 391-417 ; — révélations des catacombes, IV, 418-445 ; —

antiquité et développements, IV, 446-473 ; — derniers ennemis et triomphe, IV, 474-501.

V

- VALENTIN : son hérésie, I, 40.
- VEGA : sur la mesure de la grâce en Marie, I, 390.
- VENTURA (le P.) : sur le nom de *femme* donné à Marie au pied de la croix, III, 289.
- VERRES HISTORIÉS des catacombes attestant le culte rendu à Marie, IV, 427, note 1 ; 433 suiv.
- VERTUS infuses : II, 232 ; en Marie, II, 233.
- VEUILLOT (Louis) : la dévotion à Marie et l'hérésie, III, 66, note 3.
- VICTOIRES (Archiconfrérie de N. D. des), IV, 122.
- VIGOUROUX : sens du mot *femme* chez les Hébreux, I, 177, note 1.
- VIRGINITÉ (la) de Marie et l'Immaculée Conception, I, 377 suiv. ; — et l'Incarnation, II, 166 suiv. ; — ses conséquences, II, 173 suiv. ; — comment elle se concilie avec le mariage de Marie et de Joseph, II, 182 suiv. ; — elle fut confirmée par un vœu, II, 142 suiv. ; — ses raisons, II, 164 suiv. ; — elle est *scellée* plus fortement par la naissance du Christ, II, 171.
- VISITATION (mystère de la) : rôle de Marie dans l'application de la grâce, III, 361.
- VIVA : sur la manière dont Marie a mérité d'être la Mère du Sauveur, III, 121, note 1.
- VIVANTS : Marie, Mère des vivants, III, 25, 70.

Z

- ZACHARIE : son trouble à l'apparition de l'ange, II, 108.
- ZÉNON (S.) de Vérone : sur la virginité de Marie en raison de la maternité divine, II, 159.

CAPILLA ALFONSINA
U. A. N. L.

Esta publicación deberá ser devuelta
antes de la última fecha abajo indi-
cada.

BT601

T4

v.2

t.2

45322

AUTOR

TERPIEN J. R.

